

DE LA POLÉMIQUE ENTRE MM. THIAFFAIT , MATTHIEU ET RENAUX ,  
 Au sujet des Eaux.

Nous devons à M. Thiaffait autant que nous nous devons à nous-mêmes, de relever une assertion que nous avons avancée, et que la discussion a fait évanouir. Les sources de Roye, loin de s'affaiblir pendant les longues sécheresses s'augmentent au contraire. M. Thiaffait attribue ce phénomène à la fonte partielle des neiges perpétuelles qui couvrent quelques contrées du nord-est, et dont une partie des eaux arrive par infiltration sous la plaine de Roye. Les adversaires de M. Thiaffait, MM. Renaux et Mathieu opposent à son projet l'inconvénient de l'obstruction des tuyaux par les sels tenus en dissolution dans ces eaux; et les frais que nécessiterait alors le dégorgeement des conduits répartiteurs. Les pompes à feu dont se servent MM. Renaux et Mathieu pour amener l'eau du Rhône à être distribuée dans la cité, n'offrent pas le désavantage de l'engorgement, qui n'a jamais lieu dans les tuyaux servant à amener des eaux de rivière, surtout lorsque ces eaux sont lancées par une force mécanique telle que la vapeur. Mais il s'est présenté un autre inconvénient, c'est celui du limon déposé dans les eaux quand le Rhône est gros, c'est l'interruption du service dans les grands hivers, lorsque ce fleuve sera gelé dans toute sa surface, à une assez grande profondeur, et lorsque la congélation s'opèrera dans les réservoirs et dans les tuyaux de conduite. Ce sont là des accidens momentanés, il est vrai, mais auxquels il serait bon d'obvier.

MÉMOIRE DE M. FLACHERON.

M. Alexandre Flacheron, dans son mémoire, a proposé à l'Académie de Lyon de rétablir l'aqueduc souterrain qui prenait naissance près de Mont-Roman (Mons Romanus), et amenait les eaux de l'Orgeole sur la commune de Duerne, et de diverses autres communes qu'il traversait, les eaux dans l'ancien camp des Romains, situé à Craponne. Cet aqueduc existe encore, assez bien conservé, sur les trois quarts de sa longueur; et réparé, il pourrait fournir à la ville de Lyon dix mille mètres cubes d'eau par jour, même dans les temps de la plus grande sécheresse; on n'aurait qu'à le prolonger jusque sur le plateau du Rocher de Pierre-Scise ou sur celui de Jean Fleberg, d'où les eaux pourraient être distribuées, d'un de ces deux points élevés, dans tous les quartiers de la ville. Cet aqueduc souterrain, dans toute sa longueur, conduirait les eaux à Lyon par une pente toute naturelle, jusqu'au vallon d'Alaï qu'il traverserait au moyen de tuyaux formant un siphon renversé. Les eaux des sources, recueillies par cet aqueduc dans la route qu'il parcourt, sont pures et limpides, et d'après l'analyse qui en a été faite, ne contiennent en dissolution aucuns sels capables d'en altérer la qualité, tels que le sulfate de chaux.

Le devis de la dépense qu'occasionnerait le rétablissement et la prolongation de cet aqueduc, s'élève à la somme de 600,000 francs, non compris les frais annuels d'entretien et de service qui seraient peu coûteux.

M. Alexandre Flacheron a joint à ce mémoire, pour le rendre plus intelligible, un tracé et un nivellement très-exact de l'aqueduc de Mont-Roman jusqu'à Cra-